



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le

1 8 MARS 2020

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

« Nous sommes en guerre ». Ces paroles prononcées par le Président de la République auront marqué les esprits.

La propagation mondiale du Covid 19 place la France dans une situation inédite. Nous sommes face à un double défi, sanitaire et économique. Nous le savons, la France a les atouts nécessaires pour surmonter ce défi. Elle dispose d'infrastructures de qualité, s'appuie sur une puissance publique d'un grand professionnalisme, et peut compter sur ses forces vives. Vous agriculteurs, agricultrices, salariés de l'agriculture, vous êtes ces forces vives.

Dès le début de la crise, dès que les premiers signes d'inquiétude ont saisi nos concitoyens, vous avez répondu présents. Car l'alimentation est une des principales préoccupations de nos concitoyens. Se nourrir est fondamental. Et quand tout semble se dérégler, chacun le mesure à sa juste valeur.

Vous, agriculteurs, êtes le maillon essentiel, le premier maillon de la chaîne alimentaire. Sans vous, sans votre travail quotidien, dans les champs, dans vos fermes, aucune matière première, aucun produit transformé, aucun aliment, ni animal, ni végétal, ne peut parvenir dans nos assiettes.

C'est vous, qui par votre travail, quelles que soient vos productions, fournissez à nos concitoyens, ou à nos entreprises de transformation, une alimentation de grande qualité. Les Français s'en rendent compte. Aujourd'hui plus que jamais, les termes « de la fourche à la fourchette », ou « du champ à l'assiette » sont totalement d'actualité.

Nous comptons sur vous. Ne lâchez rien, continuez vos activités essentielles, indispensables. Vous participez pleinement à l'effort de la communauté nationale. En retour, l'Etat sera à vos côtés pour traverser cette période difficile.

Je tenais à vous adresser ce message d'encouragement et de reconnaissance en mon nom personnel, et au nom du Gouvernement de la France. Grâce à l'agriculture française, grâce à votre travail, votre savoir-faire et votre sens des responsabilités, nous sommes en mesure d'assurer aux Français qu'ils pourront se nourrir sainement et sans privation, aujourd'hui et demain. Cela est essentiel et nous vous le devons.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, chers amis, de tout mon soutien et recevez mes plus sincères remerciements.

Bon courage, je compte sur vous.

Didier Guillaume

DIDIER GUILLAUME

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, remercie l'engagement des forces vives de la chaîne agricole et agroalimentaire et encourage la responsabilité de chacun dans l'acte d'achat

Paris, le 18 mars 2020

Depuis le début de la propagation du virus Covid 19, les agriculteurs et les salariés des coopératives, des PME, des industries de l'agroalimentaire et des distributeurs ont répondu présents pour sécuriser le processus de production et d'approvisionnement des denrées alimentaires. C'est un enjeu crucial et stratégique pour notre pays car la santé et l'alimentation sont les deux principales préoccupations de nos concitoyens depuis le début de la crise.

Le ministre rappelle le rôle essentiel de ces acteurs pour produire une alimentation de qualité, sûre et tracée ainsi que celui de nos infrastructures et celui des agents de l'état assurant la sécurité sanitaire.

Grace à leurs engagements et leurs sens des responsabilités, le ministre indique qu'il n'y a aucun risque de rupture dans la chaîne d'approvisionnement des magasins, les marchés alimentaires ou des halles.

Par conséquent, chacun doit être responsable et serein dans son acte d'achat en faisant ses courses tous les 2-3 jours et continuer à diversifier son alimentation avec des produits frais de saison, de la viande, des œufs, des produits de la mer, des protéines végétales..... Le bon équilibre alimentaire est également un élément favorisant une bonne santé.

Enfin, le ministre rappelle la nécessité du respect des distances de protection et des gestes barrières lors de tout acte d'achat.

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 18 mars 2020

Communiqué de presse

Poursuite de la chaîne logistique du transport de marchandises

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire et Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat chargé des Transports, rappellent que l'ensemble de l'activité économique du pays continue de fonctionner et que toute la chaîne logistique du transport de marchandises doit rester mobilisée : transporteurs routiers, places portuaires, logisticiens, chargeurs, grande distribution, commerce de gros et l'industrie, notamment agroalimentaire.

Il est rappelé que le secteur du transport de marchandises, toutes activités confondues, les ports et les entreprises des places portuaires, ainsi que la chaîne logistique restent en activité pour assurer la continuité de l'activité économique et des industries de notre pays.

Pour ce qui concerne l'alimentaire, si les rayons de certains commerces de détail peuvent être momentanément vides, uniquement du fait de comportements de certains clients, l'ensemble des professionnels ont réaffirmé que les stocks de marchandises alimentaires et de produits de première nécessité étaient suffisants pour assurer l'approvisionnement de la population française pour plusieurs semaines.

Afin d'améliorer la fluidité des réapprovisionnements des commerces par la chaîne logistique, un certain nombre de mesures ont été abordées lors d'un échange qui a réuni l'ensemble des parties prenantes. Elles feront l'objet d'une formalisation précise dans les prochaines heures et seront mises en œuvre dans les délais les plus brefs.

Enfin, le Gouvernement a décidé de prendre de son côté l'ensemble des décisions nécessaires pour permettre aux acteurs des différents maillons de la chaîne logistique d'accomplir leur mission. Il s'agit en particulier de permettre aux collaborateurs de se rendre sur le lieu de travail ou de production, de maintenir ouverts de façon dérogatoire les commerces ou services indispensables à la chaîne logistique (stations-services y compris les points alimentaires, les centres routiers, les garages pour les poids-lourds, les équipements sanitaires des aires de service, etc.). Le cas échéant, des dérogations seront accordées pour assurer la fluidité des opérations de transport.

Sur la proposition du secrétaire d'Etat chargé des Transports, un décret paraîtra prochainement pour préciser les mesures de protection sanitaire des opérateurs de la chaîne logistique afin de garantir la meilleure continuité possible de la chaîne logistique.

L'engagement des conducteurs et des entreprises de manutention, en particulier des places portuaires pour répondre aux besoins de la population et pour la continuité de l'activité économique du pays, doit être salué.

Par ailleurs, le gouvernement précise que la livraison à domicile de repas et la vente à emporter restent ouvertes. Les clients de ces commerces sont invités à adopter des comportements d'achat responsables.

Un point est organisé chaque jour entre le gouvernement et toute la filière afin de suivre l'évolution de la situation et de prendre les mesures d'adaptation nécessaires.

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Didier Guillaume : 01 49 55 59 74

Service presse de Mme Elisabeth Borne : 01 40 81 78 31

Service de presse de M. Jean-Baptiste Djebbari : 01 40 81 77 57

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 [@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 Mars 2020

Mesdames, Messieurs,

La propagation mondiale du Covid 19 nous place dans une situation inédite. Un double défi, sanitaire et économique, est devant nous. La France a les atouts nécessaires pour surmonter ce défi : elle dispose d'infrastructures de qualité, s'appuie sur une puissance publique d'un grand professionnalisme, et peut compter sur ses forces vives. Vous êtes ces forces vives.

Dès le début de la crise, dès que les premiers signes d'inquiétude ont saisi nos concitoyens, vous avez répondu présents. La sécurisation du processus de fabrication et d'approvisionnement des denrées alimentaires est un enjeu crucial et stratégique. La santé et l'alimentation sont les deux principales préoccupations de nos concitoyens. Se nourrir est fondamental, et quand tout semble se dérégler, chacun le mesure à sa juste valeur.

Vous, salariés des coopératives, des PME et des industries de l'agro-alimentaire, êtes un maillon essentiel de cette chaîne d'approvisionnement. C'est vous qui fournissez une alimentation de qualité, sûre, tracée, quelles que soient les conditions que les mesures de protections sanitaires nous imposent. Les Français s'en rendent compte, aujourd'hui plus que jamais.

Nous comptons sur vous. Il est indispensable que la chaîne alimentaire perdure pour soutenir l'effort de la communauté nationale. En retour, l'Etat sera à vos côtés pour traverser cette période difficile.

Nous tenions à vous adresser ce message d'encouragement et de reconnaissance du Gouvernement de la France. Par votre savoir-faire et votre sens des responsabilités, nous sommes en mesure d'assurer aux Français qu'ils pourront se nourrir sainement et sans privation. Cela est essentiel et nous vous le devons.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères remerciements.

BRUNO LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances

DIDIER GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

